

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

en s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RESERVES SONT FAITES

On a le droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 29 AVRIL

Et les traités de commerce?

Ainsi donc, la Chambre élue en 1890 va disparaître sans avoir réglé la question des traités de commerce.

Il est évident, en effet, que, pendant les quelques semaines qui lui restent à vivre, elle aura toutes les peines du monde à bâcler le budget de 1894 après avoir bâclé celui de 1893.

Et cette question des traités de commerce est la plus importante de toutes, puisque c'est le commerce qui fait vivre une nation.

La Chambre a eu toute l'année 1892 pour s'en occuper. Mais les querelles politiques, les crises ministérielles, les grèves, le scandale de Panama, ont absorbé tout son temps.

Et voici quatre mois que, sous un régime éphémère mal défini, les transactions sont de plus en plus difficiles entre la France et les autres nations.

Toute notre population agricole, commerciale et industrielle souffre d'une situation équivoque qui aurait pu être définitivement réglée dans le courant de 1892.

Parmi les griefs nombreux que le pays peut reprocher à cette législature expirante, voilà certainement le plus grave.

Opportunistes et radicaux, mus par des passions différentes, sont coupables au même degré.

Et, lorsque les électeurs leur demanderont compte de leur attitude en face de la crise économique, ils n'auront qu'à baisser la tête sous la condamnation du suffrage universel.

Car il est impossible que les électeurs content de nouveau les affaires du pays à des gens qui pendant si longtemps les ont traités par dessous la jambe.

A LA CHAMBRE

Séance d'hier soir. — On commence par écarter les articles 6 et 10 du budget des finances, supprimés par le Sénat.

Avec l'article 21, on aborde le cap des tempêtes : la réforme du régime des boissons, disjointe du budget par le Sénat, disjonction acceptée par la commission du budget de la Chambre, mais dont certains députés veulent demander le maintien.

M. Salis ouvre le feu. Il ne se dissimule pas que la majorité est hostile à cette réforme, mais le pays la réclame.

M. Dupuy s'étonne de ce que ce soit M. Turrel qui pose comme une question de confiance.

M. Turrel répond que les ministres semblent retourner les armes contre la Chambre où qu'ils ont pris la Bastille ministérielle.

M. Peytral n'entend pas poser la question ministérielle, mais une question personnelle.

Il demande un vote clair. Si l'on veut adjoindre les boissons au budget de 1893, qu'on le dise oui ou non.

M. Casimir-Perier met d'abord aux voix la proposition dont on a parlé. M. Dupuy et que présente M. Després ; elle est ainsi conçue :

« La Chambre décide qu'elle rétablira dans le budget de 1893 les articles relatifs à la réforme des boissons. »

Cette proposition n'obtient que 432 voix contre 397 ; la disjonction est ordonnée.

Nous voici à un autre passage difficile : l'impôt sur les opérations de Bourse, modifié par le Sénat.

MM. Jourde, Peytral, de Villebois-Mareuil, Dubost, prennent part à la discussion.

L'affaire est virtuellement terminée. La Chambre baisse pavillon devant le Sénat.

La suite du vote est une sorte de formalité. Nous n'aurons pas de nouveau douzième.

Les modifications du Sénat sont adoptées.

A l'article 76, l'exemption des droits de mutation pour les dons manuels aux hospices et bureaux de bienfaisance, votée par la Chambre, a été rejetée par le Sénat ; la Chambre y renonce à son tour.

Elle renonce, pour la même raison, à réclamer du gouvernement la liste des sénateurs et députés touchant des indemnités sur le budget de l'Etat, des départements et des communes.

L'ensemble du budget est voté par 417 voix contre 48.

M. de Villebois-Mareuil dépose un projet de résolution portant que ceux qui demanderont à faire le commerce des valeurs de Bourse devront être Français ou naturalisés et avoir subi la loi de recrutement.

Ce projet ne réunit que le quorum suffisant ; il y aura demain un nouveau scrutin.

La séance est levée à 6 h. 3/4, et renvoyée à hier soir 9 heures, dans le cas où le Sénat aurait voté le budget.

AU SÉNAT

La séance ne commence qu'à 5 h. 1/2. On attend qu'il plaise à la Chambre de renvoyer le budget ; et pour tuer le temps, on discute des affaires sans intérêt.

Il sera probablement fort tard quand le Sénat recevra le budget. Mais on pense qu'il le votera tel qu'il sera revenu de la Chambre.

INFORMATIONS

LE CONFLIT BUDGÉTAIRE

La commission sénatoriale des finances et la commission du budget se sont mises d'accord sur la disjonction du régime des boissons.

Il est probable que ce matin le budget de 1893 sera adopté par les deux Chambres.

LE MINISTÈRE DE L'ALGÉRIE

Au Sénat, on a distribué hier une proposition de M. Ernest Hamel pour le rétablis-

ment d'un ministère spécial de l'Algérie et des colonies, et supprimant le gouverneur général de l'Algérie.

UNE SECONDE AFFAIRE TURPIN

M. Serran, ingénieur, sur ordonnance du président du tribunal civil, a assigné le ministre de la guerre en dommages-intérêts pour deux faits qui ressemblent assez à celui de la mélinite.

M. Serran, inventeur de la crézylite, qu'on a substituée à la mélinite, inventeur aussi du nouveau biscuit pour les troupes en campagne, demande compte au ministre de la guerre de l'usage qui a été fait de ses inventions sans qu'on lui ait donné aucune compensation.

L'ÉTRÉIGNOIR

On assure que c'est grâce à l'influence de M. de Freycinet, énergiquement soutenu par la tige puissante coterie de l'École polytechnique, que le gouvernement vient de décider le classement pur et simple, c'est-à-dire l'enterrement de l'enquête sur l'affaire Turpin.

ARTON A PARIS

Le Rappel affirme qu'Arton, que la police fait semblant de chercher à l'étranger, se promenait tranquillement, dimanche dernier, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN BELGIQUE

Le Sénat a adopté, par 53 voix et 44 abstentions, la proposition Nyssens telle qu'elle a été adoptée par la Chambre.

LE TRAITEMENT DES ÉVÊQUES

Le traitement de l'archevêque d'Avignon et des évêques suffragants de Valence, Viviers, Nîmes et Montpellier, récemment supprimé, vient d'être, dit-on, rétabli, de même que le traitement de l'évêque de Nancy.

INCIDENT DIPLOMATIQUE

Nous avons parlé d'une altercation, à Tanger, entre M. Souhart, premier secrétaire de la légation de France au Maroc, et un Espagnol.

36 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Il était précisément occupé à étudier Wagner lorsqu'il était arrivée la Maupiteux réclamant sa part du vol ; on comprend facilement l'intérêt qu'il prit à leur conversation.

Dès qu'il eût reconnu à qui il avait affaire, le drôle n'eut plus qu'une idée fixe, s'approprier la lettre du malheureux Camille. Il ne fallait pas un grand effort d'esprit pour y arriver.

On a vu de quelle manière il s'y prit. Vous maintenant comment il mit sa découverte à profit.

CHAPITRE XIII

MONSIEUR LE VICOMTE MÉTAFIOT DE CHABIROL
ENTRE EN CAMPAGNE

M. le vicomte Métafiot de Chabirol, nonchalamment étendu dans un vaste fauteuil à bascule, examinait avec une béate complaisance toutes les richesses étalées dans son salon ; de la main gauche il tenait un journal, sur lequel

il s'efforçait, de temps à autre, de fixer son regard.

Peine perdue ! son attention était ailleurs. Il était évident que le noble seigneur était absorbé dans de graves préoccupations qui paralyaient jusqu'à sa volonté. Parfois un mauvais sourire relevait les coins de ses lèvres ; parfois aussi un rictus de sinistre augure plissait son front et faisait passer dans son regard de fauves éclairs. Alors il s'agitait sur son siège, essayait de reprendre sa lecture, mais le journal s'échappait de nouveau de ses doigts crispés, et le millionnaire retombait dans ses rêveries.

Tout à coup, cependant, il se dressa sur ses jambes et, avec ce mouvement d'épaules qui est le « en avant » des braves, le « ça m'est égal » de l'homme qui a pris son parti, le « pensons à autre chose » de celui qui veut chasser les idées qui l'obsèdent, Métafiot de Chabirol se dirigea vers un cordon de sonnette.

— Le sort en est jeté, dit-il, du ton que César dut prendre pour prononcer, au moment de passer le Rubicon, le fameux *Alea jacta est*. Qui ne risque rien n'a rien.

Et il sonna.

Aussitôt parut un laquais en petite livrée.

Duprez prit une feuille de papier armoriée, y traça quelques mots, la plia méthodiquement, écrivit l'adresse, puis il allait remettre la missive à son domestique, lorsque, se ravissant subitement, il déchira la lettre et en jeta les morceaux dans la cheminée.

C'était sans doute un acte de prudence : les écrits restent tandis que les paroles s'envolent.

— Quentin, dit-il, cours à la maison voisine, à l'agence, tu sais ; demande un employé du nom de Wagner et dis-lui qu'il vienne immédiatement, que j'ai besoin de causer avec lui, c'est pour affaire urgente.

Cet ordre donné, Duprez poussa un soupir de soulagement, choisit avec soin, dans un ravissant coffret en bois de rose placé sur une étagère, un régalia bien blond, bien sec, bien roulé, l'alluma et s'en alla le fumer dans la serre qui, verte et parfumée, avait presque toujours le privilège de charmer, dans ses nombreux loisirs, son heureux propriétaire.

Cependant, Wagner, de retour de sa lointaine excursion, venait de regagner son bureau et, tout en accrochant son chapeau à une patère, souriait en lui-même de la rage dont avait dû être saisi la Maupiteux quand elle avait vu ses projets contrecarrés par la subite arrivée

du vicomte.

— Quelle audace ! oser venir jusqu'ici me régler de son enragée musique. Quelle femme ! c'est qu'elle eût été capable de me faire un mauvais parti. Que risquait-elle, après tout ? Une échappée de Saint-Lazare ! tandis que moi ! Vouloir me faire faire connaissance avec la police, les genlarmes, la prison ! Quelle idée ! quand je n'ai plus qu'un rêve, passer à l'état d'honnête homme ; mes moyens me le permettent. Avouons pourtant que je dois une fière chandelle au brave vicomte. Sans lui, j'étais piné, aussi celui-là peut compter sur moi, entre nous c'est désormais à la vie, à la mort. Oublions la Maupiteux et brisons le seul lien qui nous unit.

Tout en chantonant, Théophile s'approche de sa table de travail, ouvre de confiance le tiroir pour saisir le feuillet compromettant.

Mais le front du bandit s'est tout à coup plissé, son œil s'est injecté et sa main est devenue tremblante. C'est qu'il ne trouve plus ses papiers dans l'ordre où il les a laissés.

— Je me souviens mal, murmura-t-il à mi-voix. Qui donc aurait pu s'introduire ici ? et quel autre que cette misérable créature avait intérêt à y venir ? Cherchons !

Il résulte de l'enquête que M. Souhart, sans provocation, a été brutalement frappé et renversé.

Plainte a été portée au ministre d'Espagne, et notre ministre, M. d'Aubigny, a demandé qu'une prompte et légitime réparation fût accordée à M. Souhart.

LE CRÉDIT AGRICOLE

La commission du crédit agricole a adopté une modification sur la création d'une banque nationale de crédit agricole.

La comptabilité des syndicats serait soumise au droit commun.

GUSTAVE NADAUD

Le chansonnier bien connu, M. Gustave Nadaud, est mort hier matin.

CONFÉRENCE SOCIALISTE

Le député Moreau a fait une conférence à Roubaix. Il a dit que la journée de huit heures amènerait la suppression de l'armée permanente, que les paysans seront les premiers à profiter du partage des biens.

NOUVELLES MILITAIRES

LES CADRES DE NOTRE ARMÉE

Le général Loizillon s'est fait présenter, par les différentes directions du ministère de la guerre, un état complet de la répartition des cadres d'officiers des diverses catégories.

Cette année, l'armée active peut se mobiliser avec 22,300 officiers de carrière, secondés par les officiers de réserve au nombre de 44,540. L'armée territoriale en a 47,420. La réserve de l'armée territoriale se trouve encadrée en outre par 14,550 officiers.

Généraux, colonels, lieutenants-colonels, commandants, capitaines, lieutenants, sous-lieutenants et assimilés, au nombre de 54,000, composent au printemps les cadres des forces dont l'ordre de mobilisation a prévu l'encadrement immédiat.

D'après les prévisions du général de Miribel et de l'état-major de l'armée, les nouvelles formations supplémentaires de campagne, et l'augmentation des lignes d'étapes et des garnisons de la frontière des Alpes et de l'Algérie, nous obligeront à supporter en temps de guerre l'entretien de 3,000 officiers supplémentaires, de toutes les catégories, principalement d'artillerie et de cavalerie.

LA TENUE DES TROUPES

On étudie, au ministère de la guerre, la suppression du dolman des dragons, des chasseurs et hussards, et son remplacement par une tunique ample du modèle des cuirassiers, qui entraînerait la suppression de la veste.

D'autre part, le ministre de la guerre vient d'approuver certaines dispositions relatives au paquetage de l'artillerie et du train.

Dans l'artillerie, le havre-sac est substitué à

la besace pour les hommes montés voyageant à pied.

Dans le train, le porte-manteau et le bissac des chevaux de selle sont supprimés. Les hommes montés et non montés seront également pourvus d'un havre-sac en remplacement de la bretelle porte-effets.

LES RÉSERVISTES DE LA FLOTTE

Les réservistes des équipages de la flotte des classes 1884 et 1886, ainsi que les ajournés de l'année dernière, accompliront une période d'instruction de quatre semaines, du 10 juillet au 6 août.

Ceux qui se trouveront hors leur domicile réelle à cette époque rejoindront directement le dépôt des équipages dont ils relèvent.

Sont dispensés de répondre à cet appel en 1893 :

1° Les réservistes de la classe de 1886 qui ont accompli au moins quatre ans de service effectif ; 2° ceux qui sont fixés régulièrement en Tunisie ; 3° ceux qui auront obtenu, sur leur demande, une dispense spéciale à titre de soutien de famille.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 29 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 18°
Ce matin, à 8 h.		+ 10°
Midi,	754 m/m	+ 23°
Hausse	3 m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 6°

La suppression des octrois

La commission centrale instituée à Lyon pour la suppression des octrois a adressé à tous les Conseils municipaux des villes qui se procurent des ressources au moyen de l'octroi une lettre les engageant à examiner la question au point de vue pratique.

Les vélocipèdes

La taxe de 40 fr. sur les vélocipèdes est maintenue.

On aurait bien voulu que les vélocipèdes affectés aux usages agricoles, industriels et commerciaux fusent affranchis de la taxe : mais le Sénat n'a rien voulu entendre et a accepté sur ce point toutes les décisions du Palais-Bourbon.

Le ministre des finances a même été un peu loin : il a déclaré que cet impôt était réclamé par les « imposés eux-mêmes ». C'est peut-être beaucoup dire.

Les vélocipédistes se résignent à payer l'impôt, heureux s'ils peuvent ainsi contribuer à sauver la République de la faillite : mais

quant à le réclamer eux-mêmes, c'est une autre affaire.

Ils s'en seraient parfaitement passés.

Objets perdus

Il a été perdu, le jour de la Saint-Georges, un pardessus et une broche.

Le même jour, il a été trouvé un bracelet.

S'adresser au bureau de police.

Montreuil-Bellay

L'assemblée de la Pentecôte, qui devait avoir lieu cette année le dimanche 21 mai, est reportée au dimanche 28 mai, jour du Festival de musiques.

Le maire, G. DE GRANDMAISON.

Vol à Neuillé

Il a été volé cette semaine deux lapins et une poule, pendant la nuit, à M. Hardy, propriétaire, conseiller municipal à Neuillé.

Pour s'introduire dans sa cour, entourée de murs, le voleur, dont on n'a pu retrouver les traces, s'est servi d'une échelle qu'il avait dérobée.

Courses de Cholet

Nous rappelons que les Courses de Cholet auront lieu demain dimanche 30 avril, à une heure et demie, sur l'hippodrome de la Papinière.

Courses de Segré

Les membres de la Société des Courses de Segré ont fixé, comme date annuelle pour leur réunion, le troisième dimanche de septembre.

Election au Conseil d'arrondissement

Par décret du 26 avril, les électeurs du canton de Noyant sont convoqués le dimanche 14 mai prochain, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement, en remplacement du docteur Michalowitch, nommé conseiller général.

La mort de M. Monprofit

M. Monprofit, adjoint au maire d'Angers, a succombé, jeudi soir, aux suites d'une maladie qui, depuis quelque temps, l'écartait des affaires publiques.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui, en l'église Saint-Jacques.

Menaces de mort

Avant-hier, deux gendarmes ont éroué à la prison d'Angers un individu paraissant âgé de 60 à 70 ans.

Ce vieillard, du nom de Terrien, demeurant à Ingrandes-sur-Loire, a tenté de tuer à coup de fusil un huissier qui était venu chez lui pour saisir ses objets mobiliers.

Le fusil a été déposé au greffe du Tribunal civil.

Tué par la foudre

L'orage d'avant-hier a fait une victime en Indre-et-Loire.

La foudre est tombée sur la route nationale de Montlouis à la Ville-aux-Dames, en face Vouvray. Elle a tué en tombant un chef

cantonnier, habitant Véretz, qui marchait sur la route.

Le malheureux a été l'objet d'un phénomène bien curieux : tandis, en effet, qu'il se trouvait subitement dépouillé de tous ses vêtements et même de ses souliers, et que ceux-ci étaient projetés à dix et vingt mètres de là, lui restait en place absolument carbonisé.

Ce cantonnier est père de cinq enfants, et sa veuve est sur le point d'accoucher.

Ce sont des pêcheurs qui, étant près de là, ont ressenti de très violentes commotions et se sont immédiatement aperçu de ce qui s'était passé.

CONSEIL DE GUERRE DE TOURS

Séance du 27 avril

Désertion à l'étranger

Le nommé Chevereau (Jérôme), ancien ouvrier tanneur à Châteaurenault, soldat au 135^e de ligne, à Angers, quitta son régiment le 5 mai 1892, en compagnie de deux camarades, les nommés Lainé et Sereau, et, après avoir échangé leurs effets militaires contre des vêtements civils, ils partirent tous trois pour Paris avec l'argent de Chevereau. Se trouvant à Paris sans ressources, ils partirent à pied pour la Belgique, passèrent la frontière à Blanmuisseron et se rendirent à Hornu dans le Borinage où ils furent immédiatement embauchés comme mineurs.

Pris de nostalgie et bien conseillé par ses parents, Chevereau se rendit le 3 mars dernier chez le vice-consul de France à Mons qui le fit rapatrier.

Lainé et Sereau n'ont pas voulu rentrer avec leur camarade et sont toujours déserteurs.

Les renseignements donnés par les supérieurs de Chevereau sont bons, et lui-même manifeste un profond repentir ; aussi M. le capitaine Vanège, commissaire du gouvernement, tout en demandant l'application de la loi, ne s'oppose-t-il pas à une large clémence.

Reconnu coupable, Chevereau est condamné à deux ans de travaux publics.

Désertion à l'intérieur

Sergent (Henri-Louis), soldat au 77^e de ligne, à Cholet, était ordonnance du lieutenant Martin, quand celui-ci, mécontent de son service, le remercia.

Au lieu de rentrer à la compagnie, Sergent quitta Cholet et se mit à vagabonder et à mendier ; il visita tour à tour Clisson, Nantes, La Flèche, Saumur, Le Mans, les Sables-d'Olonne, Rochefort et vint s'échouer à Niort où il fut condamné à six jours de prison pour vagabondage. Cette circonstance fit découvrir son identité et son état de désertion, et il fut livré à la gendarmerie.

Reconnu coupable, Sergent est condamné à trois ans de prison.

Concours hippique à Tours

Le concours hippique de Tours qui aura lieu les 6 et 7 mai prochain s'annonce comme

Et, de même que l'avait fait Duprez quelques heures auparavant, il chercha ; seulement il ne trouva pas.

Dès qu'il se fut assuré que la lettre qu'il avait encore vue le matin même là, là sous ce portefeuille, avait disparu, Wagner eut un geste de désespoir des plus éloquents : d'un vigoureux coup de poing il envoya voler au milieu de la chambre livres et registres, mêlant le tout à l'avoir, la recette à la dépense, et accentua le tout par un énergique juron.

— La gredine ! ajouta-t-il, après quelques instants de silence : elle me le payera.

Ce fut à ce moment que se présenta Quentin, le laquais de M. le vicomte.

— M. Wagner ? demanda-t-il sans franchir le seuil de la porte.

— C'est moi, répondit l'employé d'un ton de mauvaise humeur.

— M. le vicomte prie monsieur de vouloir bien venir le trouver immédiatement dans son cabinet. Il m'a bien recommandé de lui dire que c'est pour affaire pressée.

— C'est bon ! on y va.

Au souvenir du vicomte, Wagner se sentit le cœur dévoré d'un horrible pressentiment.

— Lui seul, pensa-t-il, a pu pénétrer jus-

qu'ici. Serait-il donc au courant ? Oh ! la Maupiteux est capable de toutes les infamies. La misérable m'aura vendu. Je suis perdu !

Lorsque Solange de Cresne revint dans sa mansarde, après l'infructueuse enquête qu'elle avait faite à l'hôtel de M. le vicomte Métafiot de Chabirol, la pauvre enfant ne conservait plus aucun doute sur l'identité de l'ancien ami de sa famille, et cependant elle ne comprenait pas encore de quelle façon la chenille s'était, dans un si court espace de temps, métamorphosé en papillon.

En entrant, elle jeta sur une chaise son manteau, son chapeau, son ombrelle, un petit paquet qu'elle tenait à la main et, insensible aux avances de sa chère Eugénie qu'elle semblait ne pas avoir aperçue, se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, sur le bord de son lit.

— Qu'avez-vous, Solange, et que vous est-il arrivé ? Vous voilà toute tremblante, seriez-vous reprise par les mandites fièvres ? Vous pleurez, Solange ! de grâce, ne prolongez pas plus longtemps mon angoisse. Parlez !... Solange, ne m'entendez-vous pas ? Solange ?

— Pardon, mon amie, je vous vois, je vous

entends, je vous aime, mais je suis si fatiguée, j'ai tant marché !

Puis, après une courte réflexion :

— Non, Eugénie, non, ce n'est pas là la vérité, je voulais vous la cacher et je ne puis, mieux vaut tout vous dire, n'est-ce pas ? Parler me soulagera et j'ai si besoin de vos conseils !

— Dites-donc vite, terrible enfant. Vous me faites vraiment peur, Solange, parlez. Qu'y a-t-il ?

Et la jeune fille considéra attentivement son amie comme pour deviner ce qu'il lui tardait tant d'apprendre.

Alors Solange raconta comment elle avait attendu et rencontré l'homme aux gros cigares, de quelle manière elle l'avait suivi jusqu'à son hôtel ! Là, elle avait appris qu'il se nommait le vicomte Métafiot de Chabirol et cependant elle était certaine qu'il n'était autre que celui qu'elle avait connu autrefois sous le nom de Charles Duprez.

— Que faire ? Que penser ?

Eugénie Regnault sortit de sa poche le petit calepin sur lequel elle notait ses commandes, y inscrivit méthodiquement le nom, le titre et l'adresse du superbe vicomte, puis le mon-

trant du bout de son crayon à Solange :

— Voilà, dit-elle, un précieux renseignement ; peut-être, d'ici à quelque temps, en aurons-nous besoin, on ne sait pas ce qui peut arriver. Si ce beau seigneur vous déclare la guerre, il faut que nous soyons sur la défensive, c'est là notre première arme, prenons-en soin. M'acceptez-vous pour alliée ?

— Oh ! je compte sur votre concours le plus actif, dit M^{lle} de Cresne, en pressant Eugénie sur son cœur ; j'en ai si grand besoin !

Le surlendemain lundi, les deux jeunes filles se rendaient à leur atelier, cheminant ensemble, comme de coutume, et s'entretenant de leurs travaux, lorsque, en passant devant une porte cochère, elles se trouvèrent en présence d'un individu de haute taille dont les yeux étaient cachés par les bords d'un large chapeau et le bas de sa figure par le col de sa lévite relevée de toute sa hauteur.

Ce personnage était mis avec une certaine recherche, voire même avec l'élégance spéculative d'un vieux beau qui n'a pas encore renoncé à plaire. Il portait des gants de couleur claire, avait les pieds emprisonnés dans d'étroites chaussures vernies et tenait à la main un superbe jonc que l'on devinait, rien qu'à

PRINTEMPS & ÉTÉ

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — **COUPE REPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le Lundi 8 Mai 1893, à 1 heure, à Saumur,

En l'étude de M^e LE BARON, notaire, UNE

Petite Propriété

A SAUMUR,

Entre la route de Varrains et la ligne du chemin de fer,

Comprenant : Jardin entouré de murs, d'une superficie de 12 ares, dans lequel se trouve une maisonnette ; à la suite de ce jardin une vigne contenant 18 ares.

Mise à prix : 4,000 fr.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

MAISON, CLOS DE VIGNE ET MOULIN

DES HUNAUDIÈRES

Commune de Saint-Cyr-en-Bourg

Belle exposition - Facilités de paiement

S'adresser à M. REMY CATEAU, à Saint-Cyr, et à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURBALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n^o 83.

Corsets sur Mesure

M^{me} V^o CHATELAIS

Saumur, 48, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE

Corsets Orthopédiques.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Bûches pour première communion.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Ducier et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie.	le litre.	0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon	—	0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux.	—	0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre.		0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraicheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON
Four.itures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

Saumur. Imprimerie PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

